

RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

POLE FUNERAIRE PUBLIC

Forme juridique : SPL / SA

Au capital social de 2 048 000 euros

Siège social : 181 AVENUE BERTHELOT 69007 LYON

R.C.S. de LYON N° B 823 177 175



Table des matières

Rappel du contexte.....	3
I. Fiche récapitulative	4
II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale	5
a. Activités de l'Epl.....	5
Présentation générale	5
Principales activités et opérations de l'année écoulée.....	5
Perspectives de développement	5
b. Situation financière de l'Epl.....	6
Bilan financier et économique.....	6
Chiffre d'affaires par activité	6
Prévisions financières pour l'année	7
c. Etat des filialisations	7
Présentation globale	7
Présentation par société	8
Comptes consolidés	9
d. Evolutions statutaires effectuées dans l'année.....	10
Modification de l'objet social.....	10
Evolution de l'actionnariat.....	10
Autres modifications statutaires	10
III. Relations contractuelles et financières entre l'Epl et la collectivité	11
a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire	11
b. Garanties d'emprunts de la collectivité.....	11
c. Avances en compte courant de la collectivité	11
d. Aides.....	11
e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité	11
IV. Contrôles et gestion des risques	12
a. Principaux risques et incertitudes	12
b. Contrôle interne.....	12
c. Contrôles externes	12
V. Bilan de la gouvernance de l'Epl	13
a. Actionnariat	13
b. Les dirigeants	13
Les administrateurs	13
Les représentants à l'assemblée spéciale	13
Organisation de la gouvernance	14
c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux.....	14
d. Bilan de la gouvernance	14
Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale	14
Participation des représentants	15
e. Contrôle analogue	16

RAPPORT DU MANDATAIRE DES COLLECTIVITES ACTIONNAIRES AU SEIN DE LA SPL POLE FUNERAIRE PUBLIC – METROPOLE DE LYON Année/Exercice 2023

Rappel du contexte

Conformément à l'article L. 1524-51 du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration ou à l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires :

Collectivité	Représentant	Nommé le	Prédécesseur sur le mandat
PFIAL	BOSETTI Laurent (Lyon)	13/11/2020	
	BRISSARD Alain (Villeurbanne)	13/11/2020	
	CHAPUIS Gautier (Lyon)	18/10/2022	HUSSON Nicolas
	COLLIAT Antoine (Villeurbanne)	13/11/2020	
	DELAUNAY Florence (Lyon)	13/11/2020	
	DUVERNOIS Jean-Michel (Lyon)	13/11/2020	
	GANDOLFI Laura (Villeurbanne)	13/11/2020	
	HENOCQUE Audrey (Lyon)	13/11/2020	
	HERNANDEZ Ludovic (Lyon)	13/11/2020	
	MARTINEAU Cristina (Villeurbanne)	13/11/2020	
BRON	PALLUY Jacqueline	13/11/2020	
GRIGNY	AYACHE Najoua	13/11/2020	
CORBAS	DARTIGUES François	19/10/2021	LEGRAS Alain
FEYZIN	CARACO Claudine	13/11/2020	
OULLINS	PROTON Louis	13/11/2020	
PIERRE-BENITE	DUCHAMP Thierry	13/11/2020	
RILLIEUX-LA-PAPE	LECLERC Claude	13/11/2020	
SAINT GENIS LES OLLIERES	ROCHE Joëlle	13/11/2020	
ECULLY	MAIGRE Denise	13/11/2020	
SAINT-FONS	TALON Annabel	18/10/2022	SERY David ; CASTERS Thibault
SAINT-GENIS-LAVAL	PARDON-BERARD Françoise	13/11/2020	
TASSIN LA DEMI-LUNE	CADILLAT Michel	13/11/2020	
DARDILLY	GRANGE Bruno	13/11/2020	
BRIGNAIS	BOISSERIN Guy	09/07/2021	EYMARD Michèle
LA MULATIERE	STRUB Arnold	18/10/2022	SABATIER Ivan

présentent un rapport écrit devant le conseil municipal / comité syndical.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon agit en conformité avec les positions et les actions engagées par les collectivités actionnaires.

Dans le respect de ces dispositions, le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts et le règlement intérieur de la société.

ANNEXES

- 1- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale – Exercice 2023
- 2- Rapport d'activité
- 3- Comptes annuels – Exercice 2023
- 4- Rapport des commissaires aux comptes

¹ L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle :

"Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte".

I. Fiche récapitulative

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL27-DE

Informations générales	
Dénomination de la société	POLE FUNERAIRE PUBLIC – METROPOLE DE LYON
Siège social	181, avenue Berthelot – 69365 Lyon cedex 07
Adresse administrative	181, avenue Berthelot – 69365 Lyon cedex 07
Date de création	17/10/2016
Secteur d'activité/métier	Services funéraires
Objet social	La Société a pour objet : – le service extérieur des pompes funèbres – la crémation – la reprise physique de concessions échues ou abandonnées – toutes activités accessoires autorisées Et d'une manière plus générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. Elle exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire.
Présidente	Madame Audrey HENOCQUE (PFIAL - ville de Lyon)
Nom du Directeur Général	Monsieur Patrick MEIGNEN
Nom du commissaire aux comptes et date de nomination	Madame Evelyne CHANSAVANG nommée le 17/10/2016 et renouvelée en 2023
Nombre de salariés	56 salariés et 7 agents FPT mis à disposition

II. Activités, actualité, situation financière et

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL27-DE

évolution actionnaire 

a. Activités de la SPL

Présentation générale

La SPL Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon exerce les missions suivantes exclusivement pour le compte de ses actionnaires :

- le service extérieur des pompes funèbres tel que défini à l'article L2223-19 du Code général des collectivités territoriales, comprenant les gestion et l'utilisation de chambres funéraires ;
- l'organisation des funérailles des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;
- la crémation (gestion et utilisation de crématoriums) ;
- la reprise physique de concessions échues ou abandonnées ;
- toutes activités accessoires autorisées.

Et d'une manière plus générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Principales activités et opérations de l'année écoulée

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL27-DE

Prestations	2020	2021	2022	2023
Organisations de funérailles	1 641	1 302	1 307	1 269
PFI	1 422	862	975	995
Bron	80	43	57	62
Corbas	19	164	43	31
Tassin la Demi-Lune	105	121	113	90
Rillieux la Pape	15	106	34	15
Oullins		6	85	76
Souscriptions de contrats obsèques	116	124	222	248
Admissions en chambre funéraire	2 714	2 427	2 370	2168
Lyon	2 252	1 901	1830	1 625
Villeurbanne	431	464	478	463
Corbas	31	62	62	80
Crémations au crématorium de Lyon	2 038	2 161	2 373	2158
Pour le PFP	814	562	519	524
Reprises administratives réalisées	888	830	580	762
PFI	726	702	478 + 15 cinéraires	720 + 138 cinéraires + 7 columbariums (Lyon)
Oullins	31	20	19	19
Rillieux	28	26	0	0
Ecully	40	22	16	0
Saint-Fons	16	14	0	0
Pierre-Bénite	8 + ossuaire	10	10	0
Saint Genis Laval	28	29	28	14
Corbas	0	7	0	0
Saint Genis les Ollières	0	0	0	0
Dardilly	11	0	0	0
Feyzin			4	0
La Mulatière			10	9
Personnes dépourvues de ressources*	133	121	131	163
PFI	101	103	121	119 (Lyon) + 14 (Villeurbanne)
Bron	10	7	0	15
Corbas	1	0	1	0
Rillieux la Pape	1	1	0	0
Pierre-Bénite	9	7	5	9
Saint-Fons	1	0	0	0
Feyzin	0	0	2	0
Oullins	0	1	2	1
Ecully	0	2	0	0
Saint Genis Laval	0	0	0	1
La Mulatière			0	1
Autres communes				3
Enfants sans vie (convention VDL-HCL)	70	59	81	64
Transports sans cercueils	635	646	710	791
Fossoyage inhumation	488	327	584	427
Réquisitions judiciaires	272	278		

* compris dans le nombre de funérailles totales.

Perspectives de développement

Le PFP poursuit et renforce sa présence auprès des prescripteurs et des communes actionnaires afin de stabiliser ses parts de marché dans un environnement extrêmement concurrentiel.

En parallèle, le PFP doit poursuivre le développement des ventes de contrats obsèques.

Un travail sur la présence digitale du PFP doit également être mené afin de rendre cette dernière plus efficiente.

Enfin, le travail de différenciation initié avec la mise en place de l'offre écologique doit également être poursuivi afin de démarquer le service public de ses concurrents.

Bilan financier et économique

	2020	2021	2022	2023	Tendance vs N-1
Capital social	2 048 000 €	2 048 000 €	2 048 000 €	2 048 000 €	=
Chiffres d'Affaires	6 717 841 €	6 214 513 €	6 182 548 €	6 619 779 €	+
Marge brute globale	5 987 941 €	5 585 760 €	5 543 995 €	6 013 705	+
Valeur ajoutée	3 680 886 €	3 811 083 €	3 774 076 €	4 102 642 €	+
Excédent brut d'exploitation	739 590 €	422 816 €	798 108 €	1 002 645 €	+
Masse salariale	3 341 460 €	3 781 893 €	3 338 460 €	3 400 114 €	+
Sous-traitance		268 596 €	237 580 €	221 634 €	-
Résultat d'exploitation	88 639 €	47 880 €	431 935 €	648 053 €	+
Résultat net	69 810 €	41 530 €	100 166 €	393 930 €	+
Trésorerie nette			1 464 224 €	1 234 909 €	-
Capitaux propres	1 462 297 €	1 503 828 €	1 603 994 €	1 997 924 €	+
Endettement financier	364 736 €	684 122 €	698 031 €	605 751 €	-

Les grandes lignes de la situation financière sont :

En première lecture, le chiffre d'affaires réalisé par le PFP est supérieur à celui réalisé en 2022 de 6,5% soit 400K€ de plus.

Si on analyse le Chiffre d'Affaires à périmètre constant, c'est-à-dire en retraitant l'augmentation des tarifs de 6% votée pour 2023 ainsi que la baisse de mortalité et des mises en bière de 7%, le PFP enregistre une progression de son Chiffre d'Affaires à périmètre constant de 233,5 K€.

Ces bons résultats s'expliquent par une meilleure organisation, en particulier :

- La mise en place de 2 conseillers multisites qui ont permis d'avoir un taux d'ouverture des agences en hausse,
- Une réaffectation des conseillers sur les agences pour améliorer les personnalités de chacun au public reçu,

Le développement des visites prescripteurs, Ce résultat est d'autant plus remarquable que le PFP a dû en parallèle faire face à une concurrence accrue avec l'arrivée de Funecap

En parallèle, le PFP a conforté la vente des contrats obsèques, soit son Chiffre d'Affaires de demain, en augmentant le volume de signature de 12% par rapport à 2022, tandis que le prix de vente moyen progressait parallèlement de 10%. Ce travail permettra ainsi au PFP de disposer dans le futur d'un nombre de contrats rentables à exécuter, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement puisqu'il a hérité d'un certain nombre de contrats dont les montants revalorisés sont en dessous du coût de revient des prestations. Une provision relative à ces contrats a été passée dans les comptes du PFP au 31/12/2023 à hauteur de 32 000 € (contre 90 000€ en 2022).

Le travail sur la rationalisation des dépenses s'est poursuivi sur 2023. Ainsi le PFP dégage un Excédent brut d'Exploitation (richesse produite par l'entreprise une fois les salaires et amortissements) de 1 002 645€ €, soit 15,15% du Chiffre d'Affaires, au-dessus de l'EBE de l'année 2022 (12,9%).

Le PFP a poursuivi sa politique de mise aux normes des installations techniques, que ce soit au niveau des chambres funéraires ou du crématorium. Ainsi il a engagé des investissements à hauteur de 591 000 € au titre de 2023. Ces investissements portent en majeure partie sur le crématorium pour 324 000 €, la chambre funéraire de Lyon pour 74 000 € et la chambre funéraire de Villeurbanne pour 75 000 €.

Sur ces 3 dernières années, le PFP a ainsi investi plus de 1 600 000 € pour la remise à niveau de ses équipements.

Cet effort devra se poursuivre sur l'année 2024, avec mise en conformité les fours du crématorium en changeant les filtres à manche, le désenfumage et la climatisation des salles. En parallèle, après l'endommagement des fours ces dernières années avec la crémation d'un nombre important de reliquaires, le PFP a investi dans un four à reliquaire adapté à cette activité qui sera installé en avril 2024 et commencera son activité en mai 2024.

Le PFP termine son exercice 2023 avec un résultat net de 393 930 €.

Chiffre d'affaires par activité

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 069-216900290-20241004-20241003DEL27-DE

	Agences	Funérariums	Crématorium	Fossoyage Reprises administratives	Total Réalisé
Ventes Cercueils	973 847 €				973 847 €
Ventes Cercueils sociaux et enfants	156 942 €				156 942 €
Ventes Capitons	204 207 €				204 207 €
Ventes Urnes	65 757 €				65 757 €
Ventes autres accessoires (fleurs, emblèmes,,,))	68 814 €				68 814 €
TSC et réquisitions	285 159 €	-1 735 €			283 424 €
Démarches, Mise en bière,Convois, MC,	1 256 984 €				1 256 984 €
Inhumation, exhumation	243 259 €				243 259 €
Transports	62 367 €				62 367 €
Autres produits					0 €
Funérarium	40 657 €	884 874 €			925 531 €
Ventes Laboratoire	5 279 €	144 090 €			149 368 €
Ventes Soins et Toilettes	232 420 €	41 548 €			273 968 €
Crémation	135 678 €		1 259 086 €		1 394 764 €
Reprise administratives				522 458 €	522 458 €
Total des produits exploitation	3 731 371 €	1 068 777 €	1 259 086 €	522 458 €	6 581 691 €
Achat de Fournitures	-352 696 €				-352 696 €
Marge sur Marchandises	1 116 872 €				1 116 872 €
Sous traitance	-117 861 €			-4 069 €	-121 930 €
Locaux	-230 576 €	-214 552 €	-325 584 €	-8 492 €	-779 204 €
Fournitures	-3 800 €	-4 322 €	-3 613 €	-7 495 €	-19 230 €
Assurances et Cotisations					
Matériels	-11 160 €	-19 010 €	-66 771 €	-50 481 €	-147 422 €
Amortissements	-75 786 €	-134 177 €	-218 459 €	-12 287 €	-440 710 €
Informatique					
Honoraires					
Communication externe					
Télécommunication					
Perte Clients					
Autres Charges					
Charges de personnels	-715 993 €	-306 714 €	-228 448 €	-249 399 €	-1 500 553 €
Autres Frais de personnels	-18 766 €	-13 197 €	-7 690 €	-10 782 €	-50 435 €
Taxes	-9 382 €	-5 528 €	-2 836 €	-2 760 €	-20 507 €
Total charges exploitation	-1 183 325 €	-697 500 €	-853 402 €	-345 764 €	-3 079 991 €
Produits financiers					
Charges Financières					
Résultat Financier					
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel					
Résultat avant frais de siege et frais logistique	2 195 350 €	371 276 €	405 685 €	176 693 €	3 149 004 €
Imputation des charges de logistique	-1 294 498 €	-74 157 €		-36 250 €	-1 404 905 €
Résultat avant imputation frais de siège	900 852 €	297 120 €	405 685 €	140 443 €	1 744 099 €
Imputation des charges de siège	-769 879 €	-220 516 €	-259 782 €	-107 797 €	-1 357 974 €
Résultat net	130 973 €	76 603 €	145 902 €	32 646 €	386 125 €

Prévisions financières pour l'année 2024.

La société anticipe un résultat 100 000 € pour un chiffre d'affaires de 7 315 000 € et intégrant une augmentation des dépenses à hauteur de 745 000 €.

c. Etat des filialisations

Sans objet compte tenu du statut de SPL.

d. Evolutions statutaires effectuées dans l'année

Modification de l'objet social

Sans objet.

Evolution de l'actionnariat

Les changements intervenus l'année précédente ou dans l'année sont :

Cession d'actions

Sans objet pour l'exercice 2023.

Rappel des exercices antérieurs :

1. L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Ecully pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 4 actions à l'actionnaire Saint-Fons pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 12 actions à l'actionnaire Saint Genis Laval pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 1 action à l'actionnaire Saint Genis les Ollières pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 20/09/2017 a donné son agrément sur ces cessions d'actions.
2. L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Tassin la Demi-Lune pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 10/04/2018 a donné son agrément sur cette cession d'actions.
L'actionnaire PFIAL a cédé 8 actions à l'actionnaire Grigny pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 11/10/2018 a donné son agrément sur cette cession d'actions.
3. L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Brignais pour un prix unitaire de 500 euros.
L'actionnaire PFIAL a cédé 6 actions à l'actionnaire Dardilly pour un prix unitaire de 500 euros.
Le conseil d'administration du 25/03/2019 a donné son agrément sur ces cessions d'actions.
4. L'actionnaire PFIAL a cédé 20 actions à l'actionnaire La Mulatière pour un prix unitaire de 40 euros.
Le conseil d'administration du 19/10/2021 a donné son agrément sur cette cession d'actions.

Modification du capital social

Sans objet pour l'exercice 2023.

Rappel des exercices antérieurs :

L'assemblée générale extraordinaire du 21/02/2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 2 000 000 euros, après apuration des pertes à hauteur de 552 000 euros. Le capital social de la SPL est ainsi porté à 2 048 000 euros.

L'augmentation du capital social s'est réalisée de la façon suivante :

- Augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription

Répartition du capital social à la date du 31/12/2023 :

	Nombre d'actions	Capital social détenu	Répartition du capital	Nombre de sièges aux assemblées générales	Droits de vote
PFIAL	51 005	2 040 200,00 €	99,619%	1	51 005
Bron	44	1 760,00 €	0,086%	1	44
Corbas	6	240,00 €	0,012%	1	6
Oullins	30	1 200,00 €	0,059%	1	30
Pierre-Bénite	10	400,00 €	0,020%	1	10
Rillieux-la-Pape	26	1 040,00 €	0,051%	1	26
Feyzin	10	400,00 €	0,020%	1	10
Saint Genis Laval	12	480,00 €	0,023%	1	12
Ecully	6	240,00 €	0,012%	1	6
Saint Fons	4	160,00 €	0,008%	1	4
Saint Genis les Ollières	1	40,00 €	0,002%	1	1
Tassin	6	240,00 €	0,012%	1	6
Grigny	8	320,00 €	0,016%	1	8
Brignais	6	240,00 €	0,012%	1	6
Dardilly	6	240,00 €	0,012%	1	6
La Mulatière	20	800,00 €	0,039%	1	20
TOTAL	51 200	2 048 000,00 €	100,000%	16	51 200

Autres modifications statutaires

Sans objet.

III. Relations contractuelles et financières entre

a. Liste des contrats en cours avec la collectivité actionnaire

- Délégation de service public :

Délégants	Contrats		SEPF		Crématorium	Observations
	Début	Fin	Pompes funèbres	Chambre funéraire		
PFIAL	01/01/2024	31/12/2031	X	X	X	Renouvellement du contrat 2016-2023
Bron	01/04/2022	31/03/2027	X			Renouvellement du contrat 2017-2022
Corbas	14/12/2017	13/12/2027	X	X		
Tassin la Demi-Lune	01/11/2019	31/10/2024	X			
Rillieux-la-Pape	01/09/2020	31/08/2025	X			
Oullins	15/10/2021	14/10/2026	X			

- Marché « in house » :

Collectivités	Contrats		Reprises administratives*	PDR**	Observations
	Début	Fin			
PFIAL	17/10/2026	31/12/2031	X	X	Inclus dans le contrat de DSP
Bron	25/09/2017	31/03/2027		X	
Corbas	14/12/2017	13/12/2027	X	X	
Oullins	15/10/2021	14/10/2026	X	X	
Pierre-Bénite	01/04/2021	31/03/2025	X	X	PDR à la demande sur devis
Saint Genis Laval	09/12/2022	08/12/2026	X		
La Mulatière			X		Commandes de reprises administratives annuelles sur devis
Ecully				X	PDR à la demande sur devis

*opérations de reprises de concessions funéraires échues

**organisation des funérailles des personnes dépourvues de ressources suffisantes

b. Garanties d'emprunts de la collectivité

Collectivités	Date de la garantie	Montant de la garantie	Montant de l'emprunt	Durée de l'emprunt
PFIAL	30 avril 2020	75 000 €	150 000 €	10 ans
PFIAL	9 avril 2021	115 000 €	230 000 €	10 ans

c. Avances en compte courant de la collectivité

Sans objet.

d. Aides

Sans objet.

e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité

Sans objet.

IV. Contrôles et gestion des risques

a. Principaux risques et incertitudes

La SPL est confrontée aux principaux risques suivants :

- Maintenir a minima les parts de marché dans un contexte local extrêmement concurrentiel marqué par la présence notamment des grands leaders nationaux qui se montrent agressifs, mais également par la présence de plusieurs opérateurs culturels qui captent nativement les décès.
- L'augmentation des dotations aux amortissements liée aux investissements importants réalisés au cours des derniers exercices dont une partie est financée par une subvention des PFIAL à hauteur de 1 900 000 € maximum (four à reliquaires et rénovation des appareils de crémation).
- L'augmentation conséquente du prix de l'énergie dont le PFP est dépendant pour son activité (gaz pour les crémations et électricité pour les chambres funéraires)

b. Contrôle interne

Les achats de la SPL sont soumis aux dispositions du Code de la commande publique.

Les marchés d'un montant supérieur à 100 000 € HT font l'objet d'une autorisation en conseil d'administration.

c. Contrôles externes

La SPL n'a fait l'objet d'aucun contrôle au cours de l'exercice 2023.

V. Bilan de la gouvernance de l'Epl

a. Actionnariat

	Nombre d'actions	Capital social détenu	Répartition du capital
PFIAL	51 005	2 040 200,00 €	99,619%
Bron	44	1 760,00 €	0,086%
Corbas	6	240,00 €	0,012%
Oullins	30	1 200,00 €	0,059%
Pierre-Bénite	10	400,00 €	0,020%
Rillieux-la-Pape	26	1 040,00 €	0,051%
Feyzin	10	400,00 €	0,020%
Saint Genis Laval	12	480,00 €	0,023%
Ecully	6	240,00 €	0,012%
Saint Fons	4	160,00 €	0,008%
Saint Genis les Ollières	1	40,00 €	0,002%
Tassin	6	240,00 €	0,012%
Grigny	8	320,00 €	0,016%
Brignais	6	240,00 €	0,012%
Dardilly	6	240,00 €	0,012%
La Mulatière	20	800,00 €	0,039%
TOTAL	51 200	2 048 000,00 €	100,000%

b. Les dirigeants

Les administrateurs

Collectivité	Représentants au Conseil	Représentant à l'AG	Date de nomination
PFIAL	BOSETTI Laurent (Lyon)		13/11/2020
	BRISSARD Alain (Villeurbanne)		13/11/2020
	CHAPUIS Gautier (Lyon)		18/10/2022
	COLLIAT Antoine (Villeurbanne)		13/11/2020
	DELAUNAY Florence (Lyon)		13/11/2020
	DUVERNOIS Jean-Michel (Lyon)		13/11/2020
	GANDOLFI Laura (Villeurbanne)	GANDOLFI Laura	13/11/2020
	HENOCQUE Audrey (Lyon)		13/11/2020
	HERNANDEZ Ludovic (Lyon)		13/11/2020
	MARTINEAU Cristina (Villeurbanne)		13/11/2020
Actionnaires minoritaires	PALLUY Jacqueline (Bron)	PALLUY Jacqueline	13/11/2020
	AYACAHE Najoua (Grigny)	AYACAHE Najoua	13/11/2020

Les représentants à l'assemblée spéciale

Collectivité	Représentants à l'AS	Représentant à l'AG	Date de nomination
BRON	PALLUY Jacqueline	PALLUY Jacqueline	13/11/2020
GRIGNY	AYACHE Najoua	AYACHE Najoua	13/11/2020
CORBAS	DARTIGUES François	DARTIGUES François	19/10/2021
FEYZIN	CARACO Claudine	CARACO Claudine	13/11/2020
OULLINS	PROTON Louis	PROTON Louis	13/11/2020
PIERRE-BENITE	DUCHAMP Thierry	DUCHAMP Thierry	13/11/2020
RILLIEUX-LA-PAPE	LECLERC Claude	LECLERC Claude	13/11/2020
SAINT GENIS LES OLLIERES	ROCHE Joëlle	ROCHE Joëlle	13/11/2020
ECULLY	MAIGRE Denise	MAIGRE Denise	13/11/2020
SAINT-FONS	TALON Annabel	TALON Annabel	18/10/2022
SAINT-GENIS-LAVAL	PARDON-BERARD Françoise	PARDON-BERARD Françoise	13/11/2020
TASSIN LA DEMI-LUNE	CADILLAT Michel	CADILLAT Michel	13/11/2020
DARDILLY	GRANGE Bruno	GRANGE Bruno	13/11/2020
BRIGNAIS	BOISSERIN Guy	BOISSERIN Guy	09/07/2021
LA MULATIERE	STRUB Arnold	STRUB Arnold	18/10/2022

La société n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme.

Organisation de la gouvernance

La société a opté pour une dissociation des fonctions de président et de directeur général. Aucun changement n'est intervenu depuis la création de la SPL.

La présidente du conseil d'administration, Mme Audrey HENOCQUE a été désignée par délibération du conseil d'administration du 13/11/2020, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général, M. Patrick MEIGNEN a été désigné par délibération du conseil d'administration du 17/12/2021.

La SPL n'a pas désigné de directeur général délégué.

c. Rémunération et avantages des représentants et des

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence.

La présidente du Conseil d'Administration ne perçoit aucune indemnité de fonction.

d. Bilan de la gouvernance

Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2023 :

- 28 mars 2023
- 13 juin 2023
- 16 octobre 2023
- 7 décembre 2023

L'assemblée spéciale s'est réunie quatre fois au cours de l'exercice 2023 :

- 28 mars 2023
- 13 juin 2023
- 16 octobre 2023
- 7 décembre 2023

Le comité de suivi et d'engagement s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2023 :

- 28 février 2023
- 1^{er} juin 2023
- 26 septembre 2023

Participation des représentants (hors pouvoir)

Collectivités actionnaires	Représentants	Conseil d'Administration	Assemblée Spéciale	Assemblée Générale	Comité de suivi et d'engagement
PFIAL	BOSETTI Laurent	75%			33%
	BRISSARD Alain	75%			33%
	CHAPUIS Gautier	25%			
	COLLIAT Antoine	100%			
	DELAUNAY Florence	25%			
	DUVERNOIS Jean-Michel	25%			
	GANDOLFI Laura	100%		100%	66%
	HENOCQUE Audrey	100%		100%	100%
	HERNANDEZ Ludovic	0%			
	MARTINEAU Cristina	25%			
BRON	PALLUY Jacqueline**	100%	100%	100%	100%
GRIGNY	AYACHE Najoua**	0%	0%	0%	0%
CORBAS	DARTIGUES François		75%	0%	0%
FEYZIN	CARACO Claudine		0%	0%	0%
OULLINS	PROTON Louis		100%	100%	66%
PIERRE-BENITE	DUCHAMP Thierry		50%	0%	0%
RILLIEUX-LA-PAPE	LECLERC Claude		0%	0%	0%
SAINT GENIS LES OLLIERES	ROCHE Joëlle		50%	0%	33%
ECULLY	MAIGRE Denise		50%	0%	66%
SAINT-FONS	TALON Annabel		0%	0%	0%
SAINT-GENIS-LAVAL	PARDON-BERARD Françoise		75%	100%	0%
TASSIN LA DEMI-LUNE	CADILLAT Michel		100%	100%	100%
DARDILLY	GRANGE Bruno		0%	0%	0%
BRIGNAIS	BOISSERIN Guy		0%	0%	0%
LA MULATIERE	STRUB Arnold		25%	0%	66%

** représentants des actionnaires minoritaires sur mandat de l'assemblée spéciale

e. Contrôle analogue

Le comité de suivi et d'engagement s'est réuni préalablement à chaque conseil d'administration et s'est prononcé sur l'ordre du jour du conseil.

Les décisions importantes prises par la SPL au cours de l'exercice 2023 sont les suivantes :

- conseil d'administration du 16/10/2023 :
 - avenant au contrat de délégation PFIAL pour le versement d'une subvention à hauteur de 1 900 000 € ht afin de financer les travaux du four à reliquaires et la rénovation des appareils de crémation ;
 - renouvellement de la délégation de service public, pour 8 ans, avec PFIAL portant sur le service extérieur des pompes funèbres (agences commerciales), la gestion des chambres funéraires et du crématorium de Lyon ; les opérations de reprises administratives et l'organisation des funérailles des personnes isolées et/ou dépourvues de ressources suffisantes ;
 - décision de mettre un terme de manière anticipée au contrat de délégation de service public avec la commune de Rillieux la Pape ;
 - révocation du mandat du directeur général à la date du 31/12/2023
- conseil d'administration du 07/12/2023 :
 - nomination de la directrice générale au 1^{er} janvier 2024 ;
 - validation du budget, et des investissements 2024 à hauteur d'environ 550 000 € ;

Des échanges réguliers se sont poursuivis entre le PFIAL et la SPL au cours de l'année 2023 portant, notamment, sur la définition du prix des obsèques des personnes dépourvues de ressources et/ou isolées.

Des rencontres et échanges ont également eu lieu avec des représentants de collectivités actionnaires.